

## Compte rendu du conseil d'administration du mercredi 25 octobre 2023

Présents : Chantal Robreau, Philippe Humeau, Michel Petit-Jean, Marif Pascalon et Marie Françoise Rey. Absents excusés : Georges Brossard, Georges Pernelle et Patricia Hackoun.

### **Cotisation des nouveaux adhérents :**

Dans les statuts, article 4, les nouveaux adhérents doivent payer leurs adhésions.

Donc **l'année prochaine nous devons faire payer l'adhésion à tous les nouveaux élèves adhérents** et nous leur offrirons le livre de 1<sup>ère</sup> année.

Nombre de licenciés inscrits pour le moment : 146 (y compris les 10 nouveaux élèves).

### **Festivités à venir :**

**-Coupe Duperré le mardi 21 novembre en quadrettes, patton américain.**

**Philippe Humeau s'en occupe.** Prévoir sans doute 2 sections et équilibrer les tournois.

**Il s'occupe aussi de préparer l'apéritif !**

Pour le repas, qui est gratuit, en principe c'est un repas froid. On demande des salades aux membres qui veulent bien en faire. Marif s'en charge, va voir si Rirette accepterait de nous faire son saumon froid.

**-Téléthon, vendredi 1 décembre :** Il faut contacter l'AFM. Voir avec Georges Pernelle qui a, en principe, tous les documents, s'il s'occupe de faire les inscriptions. Sinon Chantal le fera. On peut aussi trouver tous les renseignements sur « espace métier ».

Comme les autres années il y aura 3 tournois, le matin à l'Aunis à 9h, l'après-midi 14h30 et le soir 20h15 au Duperré.

Coordinateur : Catherine Queuille :06 81 82 67 19.

Michel s'occupe de renvoyer l'argent.

Nous organisons un casse-croute à midi avec terrines, jambon, fromage, clémentines. Marif s'en occupe avec soit Marie-Françoise (06 31 78 78 52) ou..., surtout pour décharger les courses. Prévoir largement pour finir les restes le soir avec ceux qui restent au dernier tournoi.

Prix du casse-croute :6€00.

### **-Problème des boissons :**

Il y a eu un problème lors du dernier dîner. Il n'est pas question de faire payer les bouteilles de vin supplémentaires aux adhérents ! Par contre, il est impératif que **les adhérents ne doivent pas se servir tout seuls**. Ils doivent demander à un membre du bureau s'ils peuvent avoir une autre bouteille. Le bureau est responsable il doit surveiller pour une consommation « raisonnable ».

### **-Repas de Noël, mercredi 20 décembre.**

Prévoir Julien pour la musique. Chantal s'en occupe.

Philippe Humeau et Chantal s'occupent de prendre un RDV avec le responsable traiteur de Leclerc pour voir ce qu'il peut nous proposer : les possibilités pour avoir des plats chauds au moment du repas soit vers 21h30, 22h ??

Faire le point pour les vins : rouges, blancs secs et sucrés, champagnes...

### **Questions diverses ;**

**-tournoi des débutants-confirmés remis à partir du jeudi 23 novembre 20h15.** Il faut que les élèves soient motivés !

**- Ramassage des tickets :** Il faut le faire au premier tour, avant le premier changement de place, pour éviter tout problème !!!

**-changement des tables rectangulaires :** Ce serait bien d'envisager des plateaux moins lourds !

La séance est levée à 12h 10.